

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 27 Octobre

## LE BUDGET DE LA GUERRE ET LA DURÉE DU SERVICE

Le budget de la guerre a donné lieu, au sein de la commission du budget de la Chambre des députés, à une discussion très minutieuse et très approfondie. On ne saurait le regretter, puisqu'elle a abouti à un accord entre la commission et le ministre, et que cet accord aura pour conséquence une économie d'environ 6 millions. Le rapporteur de la commission, M. Boudenoot, avait demandé que le chiffre des réductions opérées sur les propositions ministérielles, fut plus élevé, mais la commission, après avoir entendu le ministre, n'a pas cru devoir aller jusque là. Le général Billot a notamment déclaré qu'il ne pouvait accepter la diminution de 8.000 hommes réclamée sur les effectifs. D'après lui, l'armée doit compter 550.000 hommes au minimum, si l'on veut donner aux différents corps la solidité qui leur est indispensable.

M. l'intendant général Frioul, qui assistait le ministre, a de son côté fourni des renseignements détaillés sur le fonctionnement des « masses » de corps d'armée. Ce système, institué en 1887, a permis de réaliser 7 millions d'économies en remettant aux capitaines la gestion matérielle de leurs compagnies. Si on diminuait les allocations actuellement accordées, on risquerait de paralyser les initiatives et de décourager les efforts déployés pour réaliser des économies.

Le ministre s'est également opposé à la réduction de 250.000 francs pratiquée sur les frais de service des officiers généraux.

A ce propos, le ministre a expliqué sa conception du grand commandement, tel qu'il l'a établi dans le projet actuellement soumis à la commission de l'armée. Il pourra en résulter de sérieuses économies.

En ce qui concerne la fusion des directions et des états-majors particuliers de l'artillerie et du génie, le général Billot a déclaré qu'il n'y était nullement opposé. Cette fusion serait désirable, en principe, car il y a des services similaires dans les deux armes, faisant double emploi et provoquant des antagonismes dangereux. Mais, d'après le général Billot, elle ne saurait être effectuée dans l'état actuel de la situation européenne.

Les inventions nouvelles ont assigné au génie un rôle considérable auquel il importe qu'il se prépare activement et d'une façon continue.

La mission de l'artillerie est tellement importante aussi, qu'on ne saurait la distraire, sans de graves inconvénients, de ses patriotiques occupations.

Le ministre a cependant ajouté qu'il ne refusait pas de mettre la question à l'étude, et cela malgré l'avis contraire formulé par le conseil supérieur de la guerre, alors qu'il avait été saisi du projet de M. Cavaignac. Dans tous les cas, cette fusion ne saurait être opérée ni même engagée par voie budgétaire.

A côté de ces considérations d'ordre technique ou historique présentées par le général Billot, il en est une autre sur laquelle il a insisté, et qui mérite d'être particulièrement retenue. Non sans raison il a rappelé, en effet, que nos charges budgétaires avaient été aggravées par ce fait que la loi de 1889, trop rigide, astreint à un service effectif tous les français, tandis que la loi allemande, plus souple, laisse un quart du contingent dans ses foyers.

Il n'est que trop vrai que la loi de 1889, en incorporant de fait tous les jeunes gens de vingt-un ans pour un service de trois ans, d'une manière générale, sauf, il est vrai, dans les cas assez nombreux où l'on ne fait qu'un an, a dépassé la mesure. Il n'est pas possible de maintenir un tel état de choses sans augmenter, à courte échéance, le budget de la guerre déjà si lourd pour la nation, et surtout sans avoir recours à cer-

tains expédients qui blesseraient l'équité, tel que celui qui avait été préconisé, il y a deux ans, par le général Mercier, alors ministre de la guerre, quand il voulut renvoyer, par anticipation, plusieurs fractions de la classe de 1892 qui, finalement, furent retenus sous les drapeaux.

D'autre part, comme on l'a fait observer à maintes reprises, mieux vaudrait cent fois réduire la durée du service que de diminuer nos effectifs. En Allemagne, tous les ans, le contingent est plus élevé; seulement, et pour éviter l'élévation correspondante des crédits, on renvoie un certain nombre d'hommes après deux ans et même après dix-huit mois de présence sous les drapeaux.

Le ministre de la guerre, à vrai dire, s'est engagé à entrer dans cette voie en promettant de donner une plus large satisfaction aux vœux émis par les conseils généraux, et tendant à obtenir que des congés soient accordés aux travailleurs agricoles. Il a également promis d'envoyer des instructions pour que les conseils de révision et les commissions de réformes à l'arrivée au corps fassent un examen attentif des hommes pour ne pas laisser incorporer, comme il arrive trop souvent, des malingres et des chétifs.

Il ne faut pas se le dissimuler, cependant, ce seront là d'insuffisants palliatifs, sans compter que de telles mesures ouvriront la porte à la faveur ou feront dire qu'on la lui ouvre. En présence de l'augmentation constante du budget de la guerre, auxquels s'ajoutent, sans cesse et fatalement, les crédits extraordinaires nécessaires à la réfection de notre armement et de notre système défensif, il n'y a qu'une solution : l'abaissement du service militaire à deux ans ou même à 18 mois. Elle permettra de faire passer, à titre égal, tous les jeunes gens sous les drapeaux, sauf à doter peut-être notre armée de ce cadre de vétérans, qui en augmenterait la solidité et la force, et qui a été si souvent, en ces derniers temps, préconisé avec tant de raison par le général Lam-

bert et par les plus hautes autorités en matière militaire.

Réduire la durée du service, augmenter le chiffre des effectifs, accroître la solidité des cadres, tout est là. Ce sont des vérités qui deviennent tellement évidentes qu'il faut espérer que le jour est prochain où le Parlement en tiendra compte.

J. QUERCYTAÏN.

## Discours de M. Waldeck-Rousseau A ROANNES

M. Waldeck-Rousseau, prenant la parole au banquet de Roannes, déclare qu'il ne se propose pas de dissertar sur les prochaines élections sénatoriales.

Aussi bien toutes ces élections se feront sur des idées fondamentales.

Il faudra être pour ou contre les principes de la Révolution française, pour ou contre l'impôt progressif et l'inquisition ouverte sur les fortunes, pour ou contre la coalition radicale socialiste, plus socialiste encore que radicale, dont l'un des éléments n'est déjà plus toléré par l'autre que dans la mesure des chances de succès que l'on espère.

Il est permis, dit-il, de ne pas songer encore aux batailles du lendemain et de s'arrêter aux consolantes pensées que suggère le présent.

Notre pays vient, pour la première fois depuis vingt-six ans, d'éprouver la sensation de sa force et de sa grandeur reconquises, de s'absorber dans les plus hautes et les plus nobles préoccupations. Ne l'arrachons point à cette contemplation fortifiante et réfléchissons plutôt aux événements qui viennent de s'accomplir pour en examiner l'importance et en recueillir les enseignements.

Il convient de laisser à la diplomatie européenne le soin d'analyser à l'avenir, le soin de préciser la nature et la portée de l'entente qui, préparée depuis de longues années, vient de recevoir une si éclatante consécration.

On a beaucoup argumenté sur le caractère de cette entente, beaucoup disserté pour établir qu'elle était ou qu'elle n'était pas une alliance. C'est à l'étranger surtout que cette question a été et est encore discutée avec plus de ténacité. Il nous paraît plus intéressant et plus sage de négliger les conjectures, de s'attacher aux certitudes

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 13

## LE MÉCANICIEN GERBAL

PAR Paul TIMON

Ouvrage couronné par la Société de tempérance

VII

Terrorisé, Ferdinand voyait déjà la maison de son frère s'abîmer sur ses hôtés. Peut-être bien la sienne était-elle menacée du même sort...

Ses angoisses étaient affreuses.  
— Malheureux, s'écria-t-il, que feras-tu ?  
— Vous avez peur ? je crois que vous avez raison, Dabois.

Egaré par l'épouvante, Ferdinand répétait.  
— Jean... Jean... que vas-tu faire ?

Le prole ricana, puis tout à fait menaçant il s'écria :

— Par Marat, mon patron, je vais me venger terriblement.

— Ah ! je suis bien puni ! murmura Ferdinand, tandis que Jean Valinier s'éloignait en levant le poing droit.

VIII

Le rapide n° 8 venait de brûler Saint-Vallier. Francis consulta son chronomètre.

— Quatre minutes de retard, dit-il au chauffeur Arsène. Gare à l'amande ! Bourre le foyer et rattrapons.

— Rattrapons, dit Arsène.

Et saisissant sa pelle, il prit dans le tender du charbon

pour gorger le monstre.

Quand le manomètre eut marqué une plus grande pression, le mécanicien augmenta la vitesse.

Elle était verligineuse.

Elle ne semblait pas rouler sur les rails la machine superbe qui remorquait le train rapide, on eût dit qu'elle volait, fendait l'espace en déplaçant une colonne d'air énorme.

Cette nuit, il soufflait un vent de tempête.

C'était des deux côtés de la plate-forme, un bruissement formidable qui assourdissait les oreilles des deux hommes et produisait une poussée à laquelle parfois ils cédaient pour s'abriter derrière la plaque où sont fixés les deux glaces. Protégés par cette sorte de paravent, ils donnaient quelque répit à leurs poumons halotants.

Dur métier. Les hommes de complexion faible y renoncent de bonne heure malgré les avantages sérieux que font les Compagnies à ces agents d'élite. Ceux dont la santé résiste s'attachent à leur machine comme l'Arabe à son cheval et le pilote au gouvernail. Ils la soignent comme l'horloger son chronomètre, le peintre sa palette, et s'il était permis de ponctuer ce récit d'une note gaie, nous ajouterions, comme le romancier son premier livre. Leur chère locomotive devient peu à peu, avec les années et les kilomètres parcourus, une sorte de piedestal devant laquelle défilent les grandes villes aux passions petites.

Ces deux hommes accouplés pour ainsi dire sur l'étréte plate-forme, y sont isolés. Rien de ce qui est humain ne les touche plus. Ils n'y boivent point ; à peine y maugent-ils. Un œil rivé sur le manomètre, l'autre sur les rails qui projettent à l'horizon leur ruban d'acier poli, une main sur le levier de marche, l'autre sur le frein et les innombrables pièces du puissant appareil, en éveil devant, derrière, à gauche, à droite, l'oreille tendue du côté des wagons qu'ils ont en queue. Ils sont muets. Parler pourrait les distraire. Une seconde de distraction et ils ne verraient point la courbe menaçante qui se profile à cinq cents mètres, là-bas, ils se laisseraient surprendre par une pente, deux cas dangereux où il faut être maître de sa machine, ils n'obéiraient point aux injonctions du disque et passeraient devant des feux péremptoirs. Deux secondes de réveries, c'est un pélard qu'ils écraseraient malgré le règlement, c'est le train prenant en écharpe, à une bifurcation un autre train, écrasant un train en détresse, des centaines de voyageurs tués ou blessés, et comme résultat fatal, la police correctionnelle... la carrière détruite, la misère à la maison, les enfants réduits aux sinistres conseils du pavé...

Donc ces deux hommes doivent être sûrs, impeccables. On peut affirmer que de tous les corps d'état les mécaniciens et les chauffeurs de chemins de fer sont les travailleurs auxquels on demande le plus et qui donnent le plus d'eux-mêmes. Vons qui sortez de votre compartiment pour dégourdir vos jambes sur le quai, inclinez-vous devant la machine frémissante. Il y a là-dessus deux quasi héros. Cela vaut mieux que les braves algébristes savants en l'art d'anéantir, à douze kilomètres de distances, des villes entières...

Lorsque le train fut en vue du feu vert de la station de Serves, la machine ralentit et l'avance regagnée depuis Saint-Vallier fut perdue. Maintenant Gerbal avait cinq minutes de retard. Entre Serves et Tain-Tournon il y a huit kilomètres presque sans courbe et sans accident de niveau. Aussi nouvel effort du mécanicien pour « rattraper ».

Le jour n'était pas encore venu car on était au mois de décembre.

A 1,500 mètres de Tain, un garde-barrière agita son feu rouge ; le passage était obstrué par des charretiers, le train dut stopper.

Cinq minutes de retard nouveau.

Cela faisait dix.

Pour un train rapide, cela était grave. Gerbal enrageait. Aussitôt que sa voix fut libre, il donna toute sa

vitesse. On allait brûler la gare de Tain.

A gauche de la gare se trouvait un hangar à marchandises. Vaguement, dans l'obscurité, le chauffeur et Gerbal entrevirent sur le bord du quai un amoncellement de barriques, et, derrière ces barriques, quelque chose comme une ombre.

En ce moment, sur l'ordre du mécanicien, Arsène ouvrit la porte du foyer incandescent et en dégagea la grille avec le tissonnier.

Subitement une gerbe d'étincelles énormes, irrésistible, s'en échappa produisant dans la nuit, une clarté rouge.

Au même instant, la locomotive heurta un obstacle. Dans l'air, il se dégagea une pénétrante odeur spiritueuse et soudain la machine setrouva enveloppée dans une immense flamme bleue.

C'était le chosse-pierres de la locomotive qui, passant à toute vitesse devant le hangar de Tain, avait enfoncé une grosse barrique d'alcool échouée sur le rail de gauche.

Deux cris d'angoisse retentirent. Arsène s'abattit sur la plate-forme du tender en se tordant dans une douleur sans nom. Le malheureux venait d'être atteint par les flammes de l'alcool qui avait pris feu instantanément aux étincelles du foyer.

Quand au mécanicien Gerbal il ne fit point attention d'abord à l'atroce brûlure qu'il ressentit lui-même dans tout son corps. Tout à sa manœuvre, il franchissait, en une minute, la gare de Tain et ses approches. Les employés de la station le virent, debout, seul, sur la plate-forme, la main droite sur le levier de marche, imperceptiblement prêt au frein à vide au cas où il faudrait bloquer le convoi.

La seconde d'après, Tain disparaissait. Alors seulement Gerbal s'aperçut qu'il souffrait horriblement : il avait les mains brûlées jusqu'à l'os, le visage ravagé par les flammes spiritueuses, la barbe et les cheveux disparus comme s'ils avaient été rasés instantanément ; à leur

et d'arriver par là à des constatations parfaitement sûres.

Ce qui est certain, c'est qu'entre deux grands peuples, il existe maintenant une communauté de vues, une attirance et une solidarité de nature à compter dans toutes les déterminations que comporte la politique extérieure. Ce qui est certain, et cette constatation est, à nos yeux, précieuse entre toutes, c'est que ces liens durables qui excitent la sagacité des polémistes ont été tout d'abord voulus et tout d'abord formés par les deux nations et n'ont pas été seulement, comme tant d'autres, imaginés par l'habileté des hommes d'Etat dans le silence des chancelleries — et s'il en est ainsi, je les crois plus solides — n'eussent-ils point été autrement consacrés que tous les traités conclus par la volonté des souverains ou réalisés par l'habileté de leurs diplomates ?

Je vais plus loin. Si rien de plus n'existe que ce qui est clairement apparu, un mouvement réciproque vraiment et sainement populaire se produisant à la même heure en France et en Russie, une fraternité de sentiments préparant une fraternité d'armes, une même pensée d'assistance mutuelle et un même idéal de justice, je m'en réjouis, car je vois la France aussi forte qu'avec un pacte écrit, et je suis assuré qu'elle demeure libre.

L'orateur termine par ce conseil :

Puissions dans le souvenir des grands événements qui viennent de s'accomplir la ferme résolution de n'apporter dans la politique que des pensées de raison et de justice, la foi nécessaire pour surmonter les épreuves qui nous attendent encore et ne cessons jamais de regarder devant nous ; gouvernons le présent avec sagesse pour assurer l'accomplissement de l'avenir.

## INFORMATIONS

### Mort de M. Challemel-Lacour

Paris, 26 octobre.

M. Challemel-Lacour s'est éteint aujourd'hui à 1 h. 40, après plusieurs heures d'agonie, à l'âge de 69 ans.

M. Challemel-Lacour avait débuté par l'Université ; il passa par l'école Normale et ses opinions républicaines le firent, à l'époque du 2 Décembre, emprisonner d'abord, puis expulser de France. Il voyagea alors en Belgique, en Allemagne, en Italie et en Suisse.

En 1860, rentré en France, il collabore au *Temps* et devient gérant de la *Revue des Deux Mondes*. En 1868 il est de nouveau poursuivi lors de la souscription Baudin. Au 4 septembre 1870 il est nommé préfet du Rhône. Il eut à lutter contre les excès de la démagogie lyonnaise qu'il réprima énergiquement. Démentionnaire le 5 février 1871, après le vote de la paix, il est élu représentant des Bouches-du-Rhône à l'Assemblée nationale. Il prit place à l'extrême gauche et il arriva peu à peu dans ce parti à une situation très en vue.

En janvier 1876, il est élu sénateur dans les Bouches-du-Rhône. Trois ans plus tard, il est nommé ambassadeur de France à Berne, et il passe, en 1880, de cette ambassade à celle de Londres.

Jules Ferry lui confère, dans son ministère, le portefeuille des affaires étrangères ; il eut à

place, la peau soulevée laissait couler un sang noirâtre mêlé à la suite de la machine.

Il se retourna et vit son chauffeur, masse informe, se rouler sur le charbon du tender, hurlant comme un misérable soumis à la question du feu.

— Ah ! mon pauvre camarade, s'exclama-t-il, s'oubliait lui-même. Mon pauvre camarade ! Courage ! 18 kilomètres encore pour toucher à Valence... à Valence... le dépôt...

Et, abandonnant une minute le levier de marche, il se pencha vivement sur Arsène. Le pauvre diable venait de perdre connaissance.

Francis Gerbal pouvait-il le laisser sans aide et mourir peut-être.

Dans une inspiration il appela le chef de train. Par une coïncidence fâcheuse, ce dernier n'était pas dans sa vigie. Il était occupé dans l'intérieur du fourgon au rangement des bagages qu'il devait décharger à Valence.

Fatalité !  
Alors il se retourna vers la machine qui exige des soins incessants, une surveillance de toutes les secondes, le charbon à jeter au foyer... les robinets de purge... le régulateur... la soupape de sûreté... le train à vide... les huiles... la chaudière à alimenter d'eau... et tout cela par une vitesse de 50 kilomètres à l'heure... Et tout cela avec un agonisant... là... qui allait expirer.

Angoisses inévitables !  
Pour y mettre le comble, Gerbal souffrait lui-même comme un damné. Il sentait son cœur se briser dans sa poitrine. Sa tête, comme vidée, lui manquait. Epuisé, sur le point de perdre connaissance, il tenta un nouvel appel au chef de train. Par l'enfer ! que faisait-il dans son fourgon !

Ah ! Fatalité ! Fatalité !  
Epouvantable quart d'heure. Serait-ce la fin ?... Non ! une lueur d'espoir vient de se faire dans son esprit : là-has, dans le lointain, au kilomètre 609, c'est

défendre à cette époque, à propos de l'expédition du Tonkin, l'attitude de la France envers la Chine.

L'année suivante, il donne sa démission pour raison de santé. Réélu sénateur des Bouches-du-Rhône, il ne prit plus, dès lors, qu'une part assez effacée aux discussions politiques. Il ne prononça, depuis cette époque que deux grands discours, l'un le 19 décembre 1888, sur la politique générale du gouvernement, le second le 19 novembre 1891, sur le tarif des douanes, dans lequel il combat le système protectionniste. Il fut successivement vice-président et président du Sénat. Il appartenait à l'Académie française.

### L'Inauguration de la verrerie ouvrière

Albi, 25 octobre.

En présence des mesures d'ordre qui ont été prises, aucune manifestation politique n'a eu lieu à l'arrivée du train de Paris à 10 heures. Le cortège s'est formé en dehors de la cour de la gare, aux applaudissements d'une centaine de curieux qui ont poussé le seul cri de : « Vive Rochefort ! »

L'entrée dans Albi s'est produite au milieu de l'indifférence générale. A midi a eu lieu un banquet de 1,200 convets, qui a été servi dans la verrerie non encore achevée, sous la présidence de M. Gervier, directeur de l'ancien comité de la grève, ayant à sa droite M. Rochefort ; à gauche M. Jaurès ; M. Hamelin, du parti ouvrier parisien, étant vice-président.

Dans l'assistance on remarque MM. Bepmale, Leygues, Serres, Hue, Denue, et l'architecte, secrétaire de l'école des beaux-arts. Pendant le banquet, on vend une chanson composée par M. Gérauld-Richard, dans laquelle il est question de « Ressaiguier, le voleur. » M. Flaissières, maire de Marseille, arrive pendant le banquet.

Vers une heure, l'*Indépendance Toulousaine* pénètre dans la verrerie et exécute la *Marseillaise*. Tous les convives demandent la *Carmagnole*, en criant qu'ils ne sont pas des bourgeois. L'*Indépendance* chante alors sur l'air du *Chant du départ*, la chanson de Gérauld-Richard. MM. Jaurès et Rochefort donnent le signal des applaudissements.

Au dessert, le verrier Renard remercie les donateurs et l'infâme Ressaiguier, qui a fait son bonheur en le chassant de sa verrerie. Puis Landrin salue les verriers au nom du prolétariat parisien.

M. Rochefort annonçant qu'il prendra seulement la parole au meeting, un convive crie : « Vive Rochefort ! » Un autre demande alors : — Pourquoi vive Rochefort, et pas vive le prolétariat ?

Une vive discussion s'engage, et les cris : « Assez ! assez ! » sont poussés à l'adresse du directeur de l'*Intransigeant*, qui veut s'expliquer dans le bruit. La situation devient délicate ; pour la sauver, M. Jaurès monte sur la table et entonne la *Carmagnole*, qui est reprise en chœur par les assistants et accompagnée par les cris de : « Vive la Commune ! vive la Révolution sociale ! »

L'allumage des fours a lieu ensuite, et le cortège se dirige vers le parc Rochegude, où doit avoir lieu le festival. Les Albigeois contemplant, indifférents, ce spectacle.

### Les prisonniers de Ménélick

Rome, 26 octobre.

L'échec subi à la cour du négus par Mgr Macaire, qui n'a obtenu que la libération de deux prisonniers, produit une vive impression au Va-

la station de la Roche-sur-Glum qu'il va brûler. Après, — 9 kilomètres après, — c'est Valence !

Le malheureux sentait qu'il n'aurait point la force de se tenir jusqu'à la fin de son parcours. Et il était seul, sur sa locomotive qui bondissait sur les rails, inconscient du drame sanglant qui se jouait sur sa plate-forme.

La Roche-sur-Glum.  
Sous sa main, vaillante encore, le sifflet demanda la voie.

La Roche-sur-Glum était franchi.  
Sur le quai, personne n'avait compris les gestes désespérés du mécanicien.

Un râle lugubre le fit en tressaillant se retourner vers le tender. Arsène venait de reprendre connaissance et suppliait Gerbal de l'achever d'un coup de tisonnier.

Francis lui tendit une gourde d'eau-de-vie déposée pour les cas extrêmes, dans l'un des caissons du tender.  
— Plus que six kilomètres, lui dit-il affectueusement, mon pauvre camarade, et nous sommes à Valence... au dépôt !

Mais Arsène murmura :  
— Va... c'est fini. Je vais mourir ici. Ma femme... mes pauvres gars... que vont-ils devenir ? Je n'ai pas droit à la retraite...

Gerbal ne l'écoutait déjà plus, car son attention venait d'être fixée par les approches d'une grande station. Les abords d'une gare importante exigent une surveillance particulière de la part du mécanicien. A plusieurs centaines de mètres ce sont des voies de garage, des hangars à marchandises, des remises de locomotives, des enchevêtrements de rails, d'innombrables aiguilles de manœuvre, une multitude de disques auxquels l'œil doit veiller sans cesse prêt à obtempérer à leurs ordres impératifs. Près des grandes gares les accidents sont nombreux, quelle que soit d'ailleurs l'habileté du mécanicien ou la vigilance des employés de la ligne.

La responsabilité qui pesait sur sa tête venait soudain

de rendre insensibles les souffrances de Gerbal et lui faire oublier les tortures de son malheureux compagnon de plate-forme.

Arsène ne gémissait plus. Quelques minutes encore, cet homme serait un cadavre. Et la joyeuse locomotive, qui avait quitté 2 h. 40 minutes auparavant la gare de Perrache, allait arriver frémissante, transformée en fubère corbillard.

Courage ! du charbon au foyer, une dernière fois encore de l'eau à la chaudière ! un suprême effort et il touchait au but.

Il se retourna vers le tender, saisit la pelle et fouilla fiévreusement dans la houille. Dans son mouvement précipité, il heurta l'agonisant qui murmurait d'une voix lamentable :

— Ma pauvre femme... mes pauvres gars... Gerbal, mon camarade... nous étions de bons amis... Six ans ensemble... fais quelque chose pour mes pauvres gars...

Ce fut tout : le malheureux perdit connaissance.

Et pendant que son compagnon râlait, les forces de Gerbal diminuaient à chaque minute. Il y avait deux kilomètres encore à parcourir ! plus que deux kilomètres, pourrait-il les faire ? Ah ! qu'il souffrait ! mon Dieu ! qu'il souffrait ! il se retint au garde-fou pour ne point tomber.

— Au secours ! hurla-t-il. Au secours !  
Vain appel.

Le chef de train, plus absorbé que jamais au tri de bagages, n'entendit pas. Décidément cet homme était à écraser.

Alors Gerbal, un voile sur les yeux, étendit le bras vers la chaîne qui relie le fourgon de tête à la cloche d'alarme. O fatalité ! elle était trop haute et la force lui manquait pour se soulever. En cette seconde, qui allait être décisive, le poteau kilométrique 617 fut dépassé.

Au 618, c'était enfin Valence.  
Alors Gerbal fut galvanisé.

se d'organiser des fêtes, cet hiver, dans les salons du cercle.

La première qui doit avoir lieu est fixée au mardi 3 novembre prochain.

On nous annonce une causerie de M. Barcus, l'érudite professeur de l'école normale, sur Clément Marot.

L'orphéon de Cahors, pressenti, a bien voulu promettre son concours à cette réunion, qui ne peut manquer d'attirer tous les membres du cercle républicain.

La commission a voulu, en fixant la date du 3 novembre, jour de foire à Cahors, faciliter aux membres forains, l'occasion d'écouter la parole du sympathique conférencier et les belles voix qui composent notre excellente société orphéonique.

M. La Borde, ancien procureur de la République à Cahors, directeur des affaires civiles et du sceau au ministère de la justice et des cultes, est nommé conseiller d'Etat au service extraordinaire, en remplacement de M. Bouloche.

Au « Réformateur »  
Monsieur le Directeur du *Journal du Lot*,  
Le *Réformateur* du Lot du 25 octobre, paraît insinuer que je ne serais autre que *Zut*, qui écrit dans vos colonnes.

Je vous prie de démentir aussitôt cette assertion, que je suis surpris de trouver sous la plume de M. Delpérier, avec qui j'ai toujours entretenu des relations amicales.

Mes remerciements.  
MARIUS PRACY (F. DE L.).  
Cahors, le 26 octobre 1896.

Nous affirmons sur l'honneur que M. Marius Pracy (F. de L.), est absolument étranger à la polémique visée plus haut ; qu'il n'a rien de commun avec le pseudonyme *Zut* et qu'il n'a jamais écrit quoi que ce soit dans le *Journal du Lot*, touchant de près ou de loin à la politique.

L. LAYTOU.

Lycée Gambetta  
M. Dutil, répétiteur au lycée de Cahors, est nommé au lycée d'Auch.

M. Malroux, répétiteur au lycée de Toulouse, est nommé au lycée de Cahors.

M. Desaloms, répétiteur au lycée de Toulouse, est nommé au lycée de Cahors.

Nécrologie  
M. Rouquayrol, notre sympathique chef de gare, vient d'avoir la douleur de perdre une de ses petites fillettes, âgée de 3 ans, décédée à St-Maurs-sur-Indre, près Châteauroux, des suites d'une méningite.

Nous prenons une part bien vive au malheur qui frappe l'excellent chef de gare de Cahors et sa famille.

Obsèques de M. Georges Pradines  
Mercredi, ont eu lieu, à Limogne, les importantes obsèques de M. Georges Pradines, maire de cette commune, dont nous avons annoncé la fin prématurée.

Tous les habitants de la commune, sans distinction de partis, et de nombreux étrangers accourus de tous les points du canton, montraient par leur affluence en quelle estime était tenu,

Sa main est au sifflet et au levier. Voici le disque qui ouvre la voie. Le train franchit bruyamment les plaques tournantes du service. Il pénètre sous le hall vitré, Gerbal fait jouer le frein à vide. Le rapide est bloqué.

Alors on aperçoit le mécanicien renversé sur le côté gauche de la machine, sanglant, évanoui.

On se précipite.  
Et lui, le brave garçon, s'oubliait encore, s'oubliait toujours, désigne du doigt son chauffeur gissant sur le charbon du tender.

Le médecin de la gare, heureusement de présence sur le quai, l'examine.

Gravement, il se découvre :  
— C'est homme est mort, dit-il.

Les voyageurs, déjà au buffet, sont avertis de la funèbre nouvelle.

On accourt, on interroge le mécanicien qu'un généreux cordial a ranimé. Il raconte l'accident de Tain.

— Ah ! le brave garçon, s'écrie-t-on en un accord unanime, car le danger couru a été manifeste. On se dépeint les uns aux autres avec terreur ce qui serait arrivé si le mécanicien, s'étant évanoui n'avait pu régulariser la marche du train. Quelques charmantes voyageuses jugent à propos de se trouver mal à la pensée qu'elles ont risqué de chiffonner leur toilette dans un choc épouvantable. Les hommes eux-mêmes en tremblent d'effroi, et, sous cette impression d'horreur, un boyard qui se rendait à Nice pour y soigner sa poitrine fort altérée par les délices de Capoue, fait former le cercle autour de lui, tend sa toque de loutre et recueille 600 fr. qui seront remis au mécanicien.

(A suivre)

dans le pays, cet homme enlevé, à 40 ans et en pleine activité, à l'affection de tous ceux qui l'avaient connu.

M. Pradines était de ceux — comme il s'en trouve malheureusement trop peu dans nos campagnes chaque jour plus désertes — dont la vie peut servir d'exemple. Doué d'une activité excessive, au service d'une intelligence toujours en éveil, il avait su acquérir, sans quitter Limogne, des connaissances précises et étendues. Rien ne lui était étranger : tour à tour géologue éminent et savant agronome, tout lui était sujet d'études, dépensant sans compter et exposant ses jours quand il s'agissait d'un travail intéressant ou d'une bonne action à faire.

Mais, ce que tous ceux qui l'ont connu admiraient surtout en lui, c'était un caractère d'une franchise extrême, joint à une bonté et une délicatesse exquises.

Tel fut celui qu'une mort brutale a ravi à l'affection des siens et de tout le pays, alors qu'il commençait à peine à recueillir le fruit d'une vie si courte et déjà si remplie.

Si quelque chose pouvait adoucir les angoisses d'une famille si cruellement frappée, ce serait l'admiration générale et les unanimes regrets qui accompagnèrent mercredi ce cercueil couvert de fleurs, emportant un de ces êtres qui honorent l'humanité et dont le souvenir reste la gloire de leur famille.

**Mise en route des jeunes soldats**

Les ordres d'appel des jeunes soldats de la classe 1895 et ajournés des classes 1894 et 1893 seront déposés, à partir de mercredi prochain 28 octobre, dans toutes les brigades de gendarmerie du département du Lot, où les intéressés pourront les retirer contre émargement jusqu'au 4 novembre prochain inclus.

**Chambre des huissiers**

Dans leur dernière réunion, les huissiers de l'arrondissement de Cahors ont composé comme suit leur chambre de discipline, pour l'année judiciaire 1896-1897 :

Syndic, M. Bousquet, huissier à Catus ; secrétaire, M. Verdé, huissier à Saint-Géry ; trésorier, M. Serres, huissier à Cahors ; rapporteur, M. Cros, huissier à Castelnaud ; membre, M. Olié huissier à Limogne.

**Bons de l'Exposition**

Au tirage qui vient d'avoir lieu, le numéro 777 de la série 156 gagne 100 000 francs. Le numéro 3,243 de la série 307 et le numéro 2,201 de la série 8 gagnent chacun 5,000 francs.

**Médecins et certificats**

MM. les médecins feront bien dorénavant avant de délivrer un certificat quelconque, de s'assurer qu'ils écrivent sur un papier timbré de 60 c ! C'est, paraît-il, une loi du 13 brumaire an VII qui autorise l'enregistrement à exiger cette formalité dont la sanction est une amende de 62 fr. 50, à solder par le médecin contrevenant.

La douloureuse expérience de cette résurrection d'un texte mort a été faite tout dernièrement par M. le docteur Panas, professeur de chirurgie ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu, qui s'est vu infliger l'amende en question pour avoir délivré à un de ses clients de l'hôpital un certificat de maladie sur papier libre.

M. le docteur Panas se permit de protester. Il fit remarquer qu'au cours de sa déjà longue carrière professionnelle, il avait mille et mille fois agi de la sorte. Ce fut en vain : la direction de l'Assistance publique fit paraître une circulaire dans tous les hôpitaux de Paris, avisant les chefs de service que s'ils employaient du papier libre pour leurs certificats, ils auraient à prendre sur eux toutes les responsabilités.

Ainsi donc les pauvres gens soignés à l'hôpital devront se payer le luxe d'une feuille de papier timbré. Le traitement du médecin aura été gratuit ; le certificat leur coûtera 60 centimes. Mystère et... administration !

**Hiver rigoureux**

Un vieux dicton alsacien dit qu'on peut s'attendre à un hiver rigoureux quand la floraison des bruyères est très belle et quand les fourmis déploient en automne une activité extraordinaire.

Or, c'est le cas cette année : les bruyères ont des fleurs jusqu'à leurs extrémités supérieures et les fourmilières forment des tas énormes.

**Chemin de fer d'Orléans**

Le Ministre des Travaux publics vient d'autoriser la mise en vigueur, à titre provisoire, à partir du 22 octobre courant, de nouvelles dispositions pour le transport des vins en fût, d'une gare quelconque du réseau d'Orléans à une gare quelconque du réseau du Nord.

Les intéressés trouveront dans les gares les renseignements de détails.

**Contravention**

La police de notre ville a relevé contravention

contre le nommé Camille Laroque, marchand ambulant, originaire de Castres (Tarn), pour avoir attelé un chien à sa voiture.

**Gourdon**

M. Léon Blat, ancien procureur de la République à Gourdon, procureur à Dax, est nommé substitut à Tunis.

Notre honorable et sympathique compatriote vient d'obtenir l'avancement qu'il méritait depuis si longtemps.

Le poste de substitut à Tunis est équivalent au poste d'avocat général près d'une cour d'appel de France ; M. le garde des sceaux ne pouvait trouver un magistrat plus capable et plus digne de remplir cette haute fonction.

M. Blat fera certainement aimer et respecter la justice française dans notre jeune et belle colonie tunisienne.

**Fête de gymnastique**

Dimanche, à 2 heures a eu lieu, dans la cour de l'ancienne école communale de garçons, rue du Roc, la fête que nous avions annoncée, donnée par la Société de gymnastique *les Enfants de Gourdon*.

Sur une estrade, dressée avec le meilleur goût, décorée de tentures et de faisceaux de drapeaux, étaient, au premier rang, MM. Linol, maire, président, ayant à sa droite M. François, lieutenant de gendarmerie et Serr, sous-préfet.

Le concours de la fanfare rehaussait l'éclat de la solennité.

Vers 3 heures, M. Linol, après une courte improvisation, a fait la remise du drapeau à la société. Les clairons ont sonné au drapeau.

M. le sous-préfet a pris ensuite la parole. Il a comparé avec tendresse la société naissante au Benjamin de Jacob. Puis il s'est déchaîné avec violence contre le socialisme, le collectivisme et l'internationalisme.

Après ce discours, la Société nous a donné le spectacle attrayant de ses exercices divers, qui ont duré près de deux heures et ont été chaleureusement applaudis.

Toute l'assistance a été unanime à constater que nos gymnastes ont fait, sous l'habile direction de M. Noubel, de rapides progrès.

**Chambre des avoués**

Voici la composition de la Chambre des avoués siégeant près notre tribunal pour l'année 1896-1897 :

Président, M<sup>e</sup> Lacoste.  
Secrétaire, M<sup>e</sup> Bult.  
Rapporteur, M<sup>e</sup> Daffas.  
Trésorier, M<sup>e</sup> Dambert.  
Syndic, M<sup>e</sup> Rey.

**La question des eaux**

M. Vital, ingénieur en chef du service hydrographique de Bordeaux, qui avait été choisi par notre municipalité pour faire les études supplémentaires des bassins de Janis et de Fontanges, vient de mourir ces jours-ci à Bordeaux.

Cette soudaine disparition d'un homme aussi compétent en ces matières, est regrettable pour notre ville, car M. Vital venait à peine de dresser d'une façon très minutieuse et très consciencieuse les rapport, plan et devis du projet d'adduction d'eau que la ville de Sarlat se propose de faire exécuter.

Toutefois, nous croyons savoir que M. le maire a l'intention de s'adresser à un ingénieur du centre de la France, qui jouit d'une grande notoriété parmi les ingénieurs hydrographes.

**FÊTE DE LA TOUSSAINT**

1<sup>er</sup> Novembre 1896  
Extension de la durée de validité des billets  
D'ALLER ET RETOUR

A l'occasion de la Fête de la Toussaint, les billets aller et retour, à prix réduits, qui auront été délivrés aux conditions du Tarif spécial G. V. n° 2, du vendredi 30 octobre inclus au lundi 2 novembre inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du mardi 3 novembre.

Les Billets de même nature conserveront la durée de validité déterminée par ledit Tarif lorsqu'elle expirera après le 3 novembre.

**THÉÂTRE DE CAHORS**  
Tournées artistiques MONTI  
Mercredi 28 octobre

Avec le concours d'artistes des théâtres du Vaudeville et du Gymnase de Paris, M. Monti, de l'Odéon, donnera sur notre scène deux ouvrages du répertoire courant de la Comédie-Française :

**LE LÉGATAIRE UNIVERSEL**  
Pièce en cinq actes, de REGNARD  
**George Dandin**  
Pièce en trois actes de MOLIÈRE

Les habitués de notre théâtre ont assurément gardé un trop bon souvenir des représentations données par M. Monti, pour manquer l'occasion de passer encore avec lui une intéressante et joyeuse soirée.

**FAITS DIVERS**

**Une Erreur judiciaire**

La Justice vient de réparer une des plus déplorables erreurs judiciaires : Mme veuve Druaux, la pauvre femme accusée d'avoir empoisonné son mari et son frère, puis condamnée en 1887 aux travaux forcés à perpétuité, vient d'être acquittée par la Cour d'assises de la Somme.

Il convient de revenir vers la fin de l'audience où cette pénible affaire s'est terminée à la satisfaction générale.

Après quelques témoignages d'une importance bien relative, alors que l'innocence de l'accusée éclatait, M. le Faverais, avocat général, a prononcé son réquisitoire.

Dans une remarquable plaidoirie qui a arraché à plusieurs reprises des larmes à l'auditoire. M<sup>e</sup> Goujon a ensuite retracé le long et épouvantable martyre subi depuis 1887 par la veuve Druaux. Il donne ce détail saisissant : « Epuisée par le travail et aussi par les souffrances morales qu'elle endurait, la malheureuse qui n'avait même pas la consolation de pouvoir déverser le trop plein de son cœur, car le silence lui était imposé, tomba malade, elle fut atteinte de la fièvre typhoïde ; pendant dix mois elle resta couchée, et savez-vous quelles étaient les surveillantes de cette femme qui venait de subir la plus cruelle des iniquités ? Ah ! messieurs, je puis vous le dire, c'étaient deux femmes perdues par le crime, perdues par le vice : Gabrielle Bompard et Gabrielle Feneyrou. (Mouvement prolongé dans l'auditoire.)

Certes, la veuve Druaux fut bien soignée. Déjà le procès en révision avait été commencé. On lui envoya un médecin de Paris. Elle guérit, mais elle perdit dans cette maladie la plus grande partie de ses forces. »

M<sup>e</sup> Goujon raconta ensuite comment sa cliente fut libérée. Puis, arrivant à parler de la jeune Druaux, l'honorable défenseur dit : « M. l'avocat général nous a presque reproché tout à l'heure la présence de cette jeune fille. Certes, à nous aussi, il a été pénible de la voir à ces débats, mais c'est elle-même qui a voulu y assister. »

Depuis l'âge de sept ans, elle entendait contre sa mère les récits les plus malveillants. Elle a voulu savoir la vérité. « Voilà pourquoi elle est venue. Aujourd'hui elle la connaît. Sa mère a été une victime de la société. Je suis persuadé que Mme veuve Druaux, sa grand'mère, elle aussi, se rendra à l'évidence et tendra la main à sa bru. »

La veuve Druaux peut retourner la tête haute à Malaunay. Elle y trouvera des amis qui lui rendront l'estime qu'on lui avait ravie. Son malheur doit à tous inspirer le respect. »

La Cour a prononcé l'acquiescement de la veuve Druaux et lui alloue une somme de 40,000 fr. à titre de dommages-intérêts. Le public a applaudi.

La Cour a ordonné, en outre, l'affichage du jugement et son insertion dans divers journaux, ainsi que dans le *Journal officiel*.

**VITICULTURE**

**Combien de temps doit durer la cuvaison du vin ?**

Il y a des pays où l'on cuve jusqu'à un mois ! C'est beaucoup trop.

Si la vendange est composée de cépages fortement colorés, très riches en tannin, par exemple, ou autres principes extractifs, la dissolution se fera rapidement et le liquide en sera, au bout de peu de temps, suffisamment pourvu. Dans ce cas, une moyenne de six à huit jours de cuvaison est amplement nécessaire.

Le cuvage court s'impose pour les vins fins et délicats. Le Dr Guyot indique même, pour ceux-ci, un cuvage de deux ou trois jours.

Dans le cas de vendange avariée, pourrie, mildewée, il convient également de restreindre la cuvaison pour que le vin ne prenne pas de mauvais goût. En Bourgogne, la cuvaison dure de 4 à 8 jours ; en Médoc, de 10 à 15 ; dans le Midi, de 6 à 10.

Pour terminer, rappelons ce qu'ajoute M. le docteur Guyot en matière de cuvage : « La confection des vins rouges à la cuve est exactement limitée par la cessation de la chaleur très apparente et du bouillonnement très sensible. Lorsque l'oreille appliquée à la cuve n'entend plus bouillir, lorsque la main, plongée dans le marc, ne sent plus de chaleur, le vin de cuve, dit vin rouge, dit vin à haute fermentation, est fait et parfait, quelle que soit sa couleur, il faut donc les découvrir au plus vite, si l'on ne veut pas que les vins rouges deviennent blancs ou noirs. »

**L'entrée des vins**

On nous prie d'insérer le vœu suivant, émis

par l'Association syndicale des viticulteurs de la Gironde :

« Que le droit de douane à l'entrée des vins étrangers soit porté au tarif minimum au prix uniforme de 20 francs par hectolitre jusqu'à 11° (ce qui ne représente pas même la moitié du droit appliqué à nos vins français à leur entrée en Espagne), et qu'en attendant l'adoption du nouveau tarif, le tarif général annexé à la loi du 11 janvier 1892, soit appliqué, dans le plus court délai possible, à tous les vins étrangers. »

**La fraude des vins**

Où s'arrêteront les procédés de fraude, déjà nombreux, pour tromper le public sur la vieillesse et la qualité des vins, procédés que les parquets ne se soucient nullement de rechercher ou de poursuivre.

On signale en ce moment au ministère du commerce, le trafic des bouteilles ayant contenu des vins fins de marque et auquel s'emploient, paraît-il, des courtiers de nationalité douteuse. Mais, ce qui est regrettable et qu'il faut stigmatiser, c'est que certaines maisons de la région bordelaise aient fait répandre en Allemagne une circulaire en langue de ce pays, dans laquelle il est offert, au prix de 90 fr. par tonneau, de livrer des étiquettes, capsules et bouchons estampés de châteaux.

**A VENDRE** un joli PHAÉTON à 4 places, à l'état de neuf, essieux à patent.

S'adresser au bureau du journal.

**USINE A BRIVE**



FABRE, horloger à Cahors.

**A LA BOULE D'OR**

**H. FABRE**  
10, RUE DE LA MAIRIE, 10  
CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION  
D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE  
Dorure et Gravure sur Métaux  
LUNETTERIE & OPTIQUE  
SECURICORNE

Achat de Matières Or, Argent et Platine  
Travaux soignés. — Prix modérés

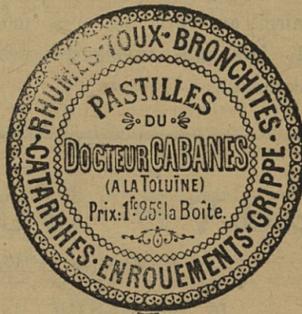
On demande un apprenti

**LA VUE POUR TOUS**

PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS  
Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »  
Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par  
MM. les Occulistes et Chefs de Clinique

**H. FABRE**

10, Rue de la Mairie, Cahors  
SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS



Où, je suis guéri, je ne tousserai plus jamais, et je tiens par reconnaissance à faire connaître mon secret. C'est grâce aux Pastilles du Dr CABANES que ma toux a disparu. C'est grâce aux Pastilles du Dr CABANES que vous n'aurez plus ni Rhumes, ni Gripes, ni Catarrhes, ni Bronchites.

Dépôt Ph<sup>o</sup> DERBECQ, 24, Rue de Charonne, Paris  
ET TOUTES PHARMACIES. Envoi franco contre timbre.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1<sup>er</sup> itinéraire  
1<sup>re</sup> classe 86 fr. — 2<sup>e</sup> classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers, via Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2<sup>e</sup> itinéraire  
1<sup>re</sup> classe 54 fr. — 2<sup>e</sup> classe 41 fr. — Durée 45 jours.  
Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1<sup>er</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris. (via Montauban Cahors-Limoges, ou via Figeac-Limoges).

3<sup>e</sup> itinéraire  
Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).  
Durée de validité : 30 jours. Prix des billets : 1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50.  
Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

**LE MONITEUR DE LA MODE**  
paraissant tous les Samedis  
**20 PAGES** GRAND FORMAT  
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES  
CONTIENT :  
PLUS DE MODELES NOUVEAUX  
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE  
PLUS DE LITTÉRATURE  
PLUS DE RECETTES DE CUISINE  
PLUS DE RENSEIGNEMENTS QU'ÀUCUN AUTRE  
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs  
EDITION 2 : contenant une Gravure colorisée et un Patron découpé dans les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> N<sup>os</sup>.  
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs  
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-5<sup>e</sup> ptembre

AFFICHAGE GÉNÉRAL et DISTRIBUTION d'IMPRIMÉS  
**L. AUBOURG & C<sup>ie</sup>**  
4, RUE SAINTE-ANNE (Avenue de l'Opéra)  
PARIS  
La Maison L. AUBOURG & C<sup>ie</sup>, fondée en 1878, se charge de l'AFFICHAGE de toute nature ainsi que de la DISTRIBUTION des IMPRIMÉS pour Paris, la Province et l'Étranger. Cette maison de 1<sup>er</sup> ordre possède de nombreux emplacements pour la pose des Affiches en papier et sur toile; elle a des correspondants dans toutes les communes de France.  
S'ADRESSER A M. DUEZ, DIRECTEUR  
4, Rue S<sup>te</sup>-Anne (Avenue de l'Opéra) Paris.

ALMANACH UNIVERSEL

1897

Le Père la Charrue

J'ai deux grands boufs dans mon étable.  
Pierre Dupont.



Se vend à CAHORS :  
Chez Jean LARRIVE, fils aîné  
16, Rue de la Liberté

25 ANS DE SUCCÈS.  
**MAISON DE CONFIANCE**  
POUR  
**LA POSE DES DENTS**  
Le Redressement  
à toutes les Opérations relatives  
à l'ART DENTAIRE.  
**AUDOUARD**  
Chirurgien Dentiste  
16 Rue du Maréchal Brune  
BRIVE (CORRÈZE)  
Nota.—M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.  
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: AUDOUARD BRIVE.

Avis

M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais d'Italien, d'Espagnol et de Russe; chez lui à Cahors, rue du Portail-Alban, 11, maison M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Montcoutié.  
PRIX MODÉRÉS

LA  
**Grande Encyclopédie**  
PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM. :  
BERTHELOT, sénateur, membre de l'Institut. H. LAURENT, examinateur à l'École polytechnique.  
H. DENONBOURG, prof à l'École des langues orientales. E. LEVASSOUR, de l'Institut, prof au Collège de France.  
A. GIROY, professeur à l'École des chartes. H. MARION, professeur à la Sorbonne.  
GLASSON, de l'Institut, prof à la Faculté de droit. E. MUNTZ, de l'Institut, conservateur de l'École des beaux-arts.  
D<sup>r</sup> L. HAHN, bibliothécaire de la Faculté de médecine. C.-A. LAIBANT, docteur en sciences mathématiques. A. WALTZ, prof à la Faculté des lettres de Bordeaux.  
LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE, dont les articles sont rédigés et signés par plus de 500 collaborateurs — tous éminents spécialistes, — est le seul ouvrage français de cette nature justifiant son titre. Elle formera environ 28 volumes gr. in-8<sup>o</sup> colombier de 1200 pages, qui se publient par livraisons de 48 pages paraissant le jeudi de chaque semaine.  
Broché : 600 fr.  
Payables : 10 fr. par mois ou 500 fr. comptant  
Relié : 750 fr.  
Payables : 15 fr. par mois ou 650 fr. comptant  
Demander Prospectus détaillé aux Editeurs  
H. LAMIRAUT et C<sup>ie</sup>, 61, rue de Rennes, Paris

EXPOSITION

CAHORS 1881

**B. DOUCÈDE**

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

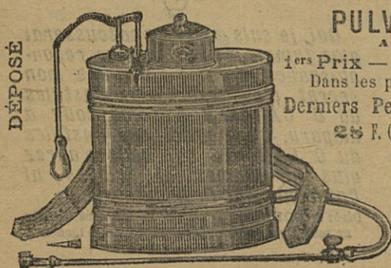
M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

**Cave Bordelaise**

3, rue de la Mairie, CAHORS

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION  
M. COMBARIEU, Successeur

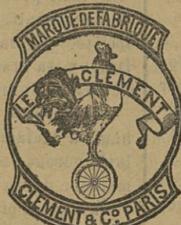
Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieure (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1<sup>re</sup> marque. Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.



**PULVÉRISATEUR-DEPEYRE**

A pompe directe et air comprimé  
1<sup>er</sup> Prix — Hors Concours — Médailles d'Or  
Dans les principaux Expositions viticoles de France  
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti  
28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant  
Chevalier du Mérite Agricole  
18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)  
Nota. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.



GRANDE MARQUE NATIONALE

**CLÉMENT**

LA MARQUE LA PLUS CONNUE DU MONDE ENTIER

Clément. La plus réputée — La meilleur marché

Bicyclette de luxe 500 fr. pneumatique DUNLOP	Bicyclette de luxe p <sup>e</sup> dames 575 fr. pneumatique DUNLOP
id. extra 450 fr. — —	id. n <sup>o</sup> 1 id 450 fr. —
id. n <sup>o</sup> 1 375 fr. — —	id. n <sup>o</sup> 2 id 375 fr. —
id. n <sup>o</sup> 2 300 fr. — —	Tricycle pour dames 700 fr. —
Bicyclette-Tandem 750 fr. — —	Tricycle pour hommes 700 fr. —

Tricycle automobile CLÉMENT, Prix : 1,600 fr. avec le moteur Dion et Bouton.

Toutes les roues des machines CLÉMENT sont montées avec les nouveaux rayons tangents incassables renforcés aux deux bouts.

Demander le catalogue à M. Jean LARRIVE, agent général, A CAHORS.  
DES AGENTS SÉRIEUX SONT ACCEPTÉS DANS TOUS LES CANTONS DU LOT.

**IMPUISSANCE** de l'homme, stérilité de la femme. Pilules, effet immédiat sans nuire à la santé, 4 fr. Dépôt unique: Spitaels, ph. à Lille. Envoi discret. Même pharmacie, Pilules contre les pertes d'urine au lit à tout âge, 5 fr.

**LE GOURMET**  
REVUE DE CUISINE PRATIQUE  
Abonnement pour un an :  
France ..... 5 fr.  
Etranger ..... 6 fr.  
On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste.  
Bureaux : 12, rue Turbigo, Paris

**PIANOS MUSIQUE & ORGUES**  
Ancienne Maison TRUFFIER, fondée en 1852  
Arthur LAGAPE, facteur-accordeur de Pianos & Orgues  
SUCCESSION  
2, Rue Taillefer et place Francheville, 40, Périgueux  
LOCATION depuis 8 fr. par mois à l'année  
PIANOS ENTièrement NEUFS  
Rendus franco chez le client. Accord gratuit  
Vente, Location, Échange, Accords, Réparations  
Pour tous renseignements, s'adresser chez M. VIGOUROUX,  
Organiste de la Cathédrale et professeur de piano,  
Rue Clément-Marot, CAHORS  
Le propriétaire-gérant : LAYTON